



## Information sur le titre de séjour

Par **Need\_some\_hlep**, le **08/02/2015** à **17:58**

Bonjour, je suis un jeune marocain rentrer en France en 2008 a l'age de 20 ans avec une visa médicale, j'ai fait 2 opérations mais mon état de santé s'améliore pas.

Après 3 ans en situation irrégulière j'ai pu avoir un titre de séjour étranger malade, je me suis inscrit dans une formation mais les problèmes de santé m'empêcher de valider un projet ou un travaille, j ai vivier dans un foyer des sans abris et avec des aides des mission locale, après 3 ans j ai été choquée par un refus de renouvellement et un OQTF, après 4 moins j'ai pu annuler le OQTF et avoir un ricipicé de 3 moins, mais après ils refus de renouveler.

Aujourd'hui je viens de faire une opération radicale(éviscération de l'œil= enlever l'œil)qui a besoin de beaucoup de soin et d'attention, et je ne sais pas si je peut faire sa entre ma expulsion du logement fin du droit de SECU et les problème de ressource.

Est ce que y a une possibilité de récupérer mon titre de séjour.

Je vous remercie, par avance, de l'attention que vous porterez.